



ETA UK

Informations importantes sur l'ETA pour le Royaume-Uni

Depuis le 2 avril 2025, les voyageurs français et belges doivent demander une ETA pour entrer au Royaume-Uni. Découvrez tout ce qu'il faut savoir sur l'ETA UK et sur la demande de cette autorisation de voyage pour le Royaume-Uni.

Obligatoire	Oui
Voyages autorisés	Vacances, voyages d'affaires, courts séjours d'études et transits
Validité	2 ans (entrées multiples)
Séjour autorisé	6 mois par voyage
Prix	44,95 € par personne
Délai de délivrance ordinaire	En moyenne 3 jours
Délivrance urgente	En moyenne 60 minutes
Modes de paiement	Carte bancaire (carte bleue), carte Visa, Mastercard, American Express, PayPal, Bancontact

Vous pouvez demander votre ETA UK en ligne en remplissant facilement le formulaire de demande électronique. Allez sur <https://demandevisa.fr/royaume-uni> ou cliquez sur le bouton ci-dessous :

Demander dès maintenant >

Ce document a été rédigé par DemandeVisa.fr et mis à jour le 18-03-2025. Vous trouverez dans les pages suivantes plus d'informations et les conditions du visa pour l'Inde.

Qu'est-ce que l'ETA UK ?

Le Royaume-Uni a récemment introduit la nouvelle autorisation de voyage ETA UK. L'acronyme ETA signifie *Electronic Travel Authorisation*. Il s'agit donc d'une autorisation de voyage électronique comparable à l'ESTA pour les États-Unis et à l'AVE pour le Canada. L'ETA UK n'est pas un visa, mais une autorisation de voyage numérique réservée aux personnes autorisées à se rendre au Royaume-Uni sans visa. L'ETA peut être demandée en ligne en quelques minutes en remplissant un formulaire électronique. Une fois la demande approuvée, l'ETA est automatiquement liée au passeport du demandeur.

Dois-je demander une ETA UK ?

Pendant longtemps, les voyageurs français et belges ont pu se rendre en Angleterre, en Écosse, au Pays de Galles et en Irlande du Nord sans besoin d'un visa ou d'une autre autorisation de voyage. Depuis le 2 avril 2025, les voyageurs titulaires d'un passeport européen doivent toutefois demander une ETA. N'oubliez pas de demander votre ETA avant de vous rendre en Angleterre, en Écosse, au Pays de Galles ou en Irlande du Nord.

Une exception est faite pour les résidents en Irlande, les détenteurs d'un passeport irlandais ou britannique et les détenteurs d'un visa britannique. Même les personnes qui ont obtenu un permis de séjour pour le Royaume-Uni (appelé « *pre-settled status* » ou « *settled status* ») ne sont pas tenues de demander une ETA.

Qui peut utiliser l'ETA ?

L'ETA permet aux voyageurs des pays exemptés de visa, y compris la France, la Belgique et la plupart des autres pays européens, d'entrer au Royaume-Uni. Les voyageurs titulaires d'un passeport de ces pays n'ont pas besoin de prendre rendez-vous à l'ambassade ou au consulat du Royaume-Uni pour demander un visa, mais peuvent facilement faire une demande d'ETA en ligne. Demander une ETA est beaucoup plus facile, moins cher et plus rapide que demander un visa pour le Royaume-Uni.

Conditions de demande de l'ETA

Les voyageurs souhaitant demander une ETA pour le Royaume-Uni doivent remplir certaines [conditions](#) liées à leur nationalité, leur passeport et l'objet de leur voyage.

Conditions relatives au passeport et à la nationalité

Outre à une ETA valide, à partir d'octobre 2021, les voyageurs devront également se munir d'un passeport pour se rendre au Royaume-Uni. Auparavant, les citoyens français et belges pouvaient aussi se rendre en Angleterre, en Écosse, au Pays de Galles et en Irlande du Nord avec une simple carte d'identité. L'ETA ne peut pas être demandée avec une carte d'identité.

Il doit s'agir d'un passeport d'un pays de l'UE, de la Suisse ou de l'un des autres [pays éligibles](#). Le passeport doit rester valable au moins pendant la durée du séjour au Royaume-Uni. Si la durée

de validité restante de votre passeport est insuffisante, demandez-en un nouveau avant de déposer votre demande d'ETA.

Voyages autorisés

L'ETA peut être utilisée à diverses fins touristiques et professionnelles, ainsi que pour de courts séjours d'études au Royaume-Uni. L'ETA peut être demandé par les voyageurs qui se déplacent à des fins relevant des catégories suivantes :

- vacances ;
- visites à des amis ou à la famille ;
- voyages d'affaires ;
- séjours d'études de courte durée (maximum 6 mois).

Actuellement, les voyageurs qui ne quittent pas la zone de transit international de l'aéroport sont autorisés à faire escale au Royaume-Uni sans ETA. Les voyageurs qui doivent quitter la zone de transit pendant leur transit, par exemple pour passer la douane et/ou enregistrer leurs bagages sur le vol suivant, doivent demander une ETA.

Travailler au Royaume-Uni

L'ETA permet de se rendre au Royaume-Uni pour des raisons professionnelles, par exemple pour rendre visite à des partenaires commerciaux tels que des clients ou des fournisseurs, ou pour assister à des foires commerciales ou à des conférences. Toutefois, il n'est pas permis de travailler pour une entreprise britannique avec une ETA. Seuls les travailleurs du secteur créatif, tels que les artistes, sont autorisés à travailler au Royaume-Uni avec une ETA.

Questions sur l'admissibilité

Parallèlement au but du voyage, les voyageurs eux-mêmes doivent respecter certaines conditions. C'est pourquoi le formulaire de demande d'ETA pose certaines questions sur l'éligibilité des demandeurs. Les autorités britanniques veulent notamment savoir si les voyageurs ont un casier judiciaire ou ont déjà été impliqués dans des crimes de guerre, des actes de terrorisme ou l'expression d'opinions extrémistes. Les voyageurs qui doivent répondre « Oui » à au moins une des questions d'éligibilité ne peuvent pas demander leur ETA pour le Royaume-Uni sur ce site.

Validité et séjour autorisé

L'ETA UK a une [durée de validité](#) de deux ans à compter de sa délivrance. Pendant cette période, les titulaires sont autorisés à entrer plusieurs fois en Angleterre, en Écosse, au Pays de Galles et en Irlande du Nord. La validité de l'ETA ne peut pas être prolongée. Si votre ETA est sur le point d'expirer, veuillez soumettre une nouvelle demande pour obtenir une nouvelle ETA valide 2 ans. La validité de l'ETA peut expirer avant les deux ans si le passeport qui lui est associé expire. Dans ce cas, il faut demander un nouveau passeport et ensuite une nouvelle ETA pour pouvoir continuer à voyager au Royaume-Uni.

Attention : le fait que la période de validité soit de deux ans ne signifie pas que l'ETA vous autorise à passer deux années consécutives au Royaume-Uni. Chaque séjour au Royaume-Uni peut durer au maximum 6 mois. Au cours de la période de validité de deux ans, il est possible de se rendre plusieurs fois au Royaume-Uni, à condition que la durée de chaque séjour ne dépasse pas six mois.

Prix et modes de paiement

Le prix total de l'ETA UK est de 44,95 € et comprend les frais consulaires, les frais de service et la TVA. Les frais consulaires s'élèvent à 16 £ et sont perçus par les services d'immigration britanniques pour l'évaluation de la demande. Les frais de service sont facturés par DemandeVisa.fr pour la vérification et le traitement de la demande.

Vous pouvez effectuer le paiement de votre demande d'ETA pour le Royaume-Uni en utilisant l'un des nombreux modes de paiement en ligne sécurisés. Aucuns frais de transaction ne sont facturés. Les méthodes de paiement acceptées sont les suivantes :



Services supplémentaires offerts par DemandeVisa.fr

Lors de la demande d'ETA, vous avez la possibilité de sélectionner certains services optionnels. Le premier d'entre eux est le service de délivrance urgente. DemandeVisa.fr traite les demandes urgentes plus rapidement, même en dehors des heures de bureau, et vous permet d'obtenir votre ETA plus rapidement. Le coût de ce service est de 17,50 €. Pour utiliser le service de délivrance urgente, il suffit de cocher la case correspondante sur le formulaire de demande.

Les voyageurs qui soumettent leur demande d'ETA sur DemandeVisa.fr ont également la possibilité de compenser les émissions de CO₂ de leur voyage au Royaume-Uni.

Les étapes de la procédure de demande

La demande d'ETA pour le Royaume-Uni peut être effectuée en ligne en quelques étapes simples et ne prend généralement que quelques minutes par personne. Il est conseillé de rassembler tous les documents nécessaires avant de commencer à remplir le formulaire de demande. Assurez-vous également d'avoir les passeports (ou une copie) de tous les voyageurs pour lesquels vous souhaitez demander une ETA.

Remplir le formulaire ETA

La première étape de la procédure de demande consiste à [remplir le formulaire ETA](#). La première section du formulaire vous demande de fournir vos coordonnées et votre date d'arrivée prévue au Royaume-Uni. Ces informations ne doivent être saisies qu'une seule fois, même si vous demandez une ETA pour plusieurs personnes. Ensuite, vous devez fournir les données du passeport de chaque voyageur pour lequel vous souhaitez demander une ETA. Il est important de faire très attention lors de la saisie des données du passeport, car il suffit d'une petite erreur de frappe pour que l'ETA soit invalidée. Enfin, il faut indiquer la profession du voyageur et répondre à certaines questions sur son éligibilité.

Ensuite, vous aurez une vue d'ensemble des données fournies. Si toutes les données sont correctes, vous pouvez choisir le mode de paiement souhaité.

Fourniture des documents requis en ligne

Après le paiement, vous serez redirigé vers la page de téléchargement des documents. Le téléchargement des documents nécessaires à la demande d'ETA s'effectue entièrement en ligne. Il n'est donc pas nécessaire d'envoyer les documents par la poste. Les documents requis pour demander une ETA UK sont les suivants :

- une photo d'identité numérique ;
- une photo ou un scan du passeport.

La photo d'identité ne doit pas nécessairement être une photo officielle ou prise par un photographe. Les photos prises avec un smartphone (selfie) sont également acceptées, à condition que l'image soit nette et en couleur et qu'elle ait un arrière-plan clair et uniforme. Le sujet de la photo doit regarder directement la caméra et avoir une expression neutre. La photo ou le scan du passeport doit montrer la totalité de la page contenant les données personnelles et la photo du titulaire. Il est important qu'aucune partie de la page ne soit couverte, découpée ou rendue illisible par des reflets.

Une fois fournis, les documents sont examinés par l'un des spécialistes de DemandeVisa.fr. Si les documents ne répondent pas aux exigences, le demandeur est contacté par e-mail et par SMS pour qu'il puisse fournir les images requises à nouveau.

Réception de l'ETA

Après l'approbation des documents, la demande d'ETA est traitée. Le demandeur reçoit un e-mail et un SMS dès que les autorités britanniques ont terminé le traitement de la demande. En moyenne, les demandes d'ETA sont traitées dans les trois jours suivant leur soumission. Le délai moyen de traitement des demandes urgentes est de 60 minutes.

D'autres questions ?

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez consulter les réponses aux [questions les plus fréquemment posées sur l'ETA UK](#). Si vous ne trouvez pas la réponse à votre question, veuillez contacter le [service clientèle de DemandeVisa.fr](#).